



VISITE de V I E N N E et S T R O M A I N en G A L

Après la visite de GRENOBLE en Mai, le groupe organisait en ce samedi 20 Juillet, sa sortie d'été qui avait VIENNE et SAINT ROMAIN EN GAL au programme.

Monsieur TOURRENC directeur des fouilles de SAINT ROMAIN (un ami du groupe) retenu par d'autres engagements, avait délégué Madame TOURRENC son épouse, pour recevoir les membres de notre association.

Celle-ci faisait surgir à l'intention des participants un passé deux fois millénaires. Admiratifs ceux-ci pouvaient ainsi découvrir tout un ensemble qui évoquait l'importance et la richesse de la cité et reconstituait en partie la vie de ses habitants. Les voies romaines bordées de trottoirs, ces voies faites de blocs de granit très dur sont pratiquement restées intactes. Les magnifiques bassins enduits de mortier rose du plus heureux effet. Le système de chauffage à l'air chaud, l'on retrouve les conduits ou tuyaux d'hypocauste dans le mur des maisons - Les bacs de décantation pour les laines, la palestine, les entrepôts où étaient déposées les marchandises parvenues au port par voie fluviale - Les pieux retrouvés en parfait état de conservation dans le lit du Rhône, étaient constitués de troncs de résineux époinçés qui avaient servis à la construction des quais d'embarquement et de débarquement.

Dans un local à l'entrée du chantier, plusieurs mosaïques et une stèle représentant une divinité gauloise "Le Dieu au Maillet " retinrent longuement l'attention des participants.

De nombreuses questions furent posées à Madame TOURRENC, celle-ci y répondit avec beaucoup de simplicité et de bonne humeur.

C'est absolument ravis de leur hôte et enthousiasmés par leur visite que les membres du groupe prenaient congé de Madame TOURRENC, en l'a remerciant chaleureusement de son accueil.

Après un repas tiré des sacs, les participants entreprenaient sous la conduite d'un guide, une dame charmante et compétente, la visite de VIENNE. Elle débutait devant la pyramide qui fût longtemps considérée comme le tombeau de PONCE-PILATE. Après la photo traditionnelle et les explications de notre guide qui dû répondre à nombre de questions, le cortège prenait la direction du théâtre Antique, adossé à la colline de PIPET, il est en importance le 2e de la métropole, très bien conservé et restauré, l'on peut y admirer le magnifique travail exécuté par les ROMAINS.

C'était ensuite la visite du théâtre de Cybèle et de l'ensemble des portiques. CYBELE était la déesse de la fécondité dont le culte venu d'ASIE-MINEURE s'étendit dans le monde gréco-romain 3 siècles avant Jésus-Christ. La célébration du culte donnait lieu à des cérémonies orgiastiques. Ces cérémonies étaient réservées aux initiés. Cette célébration se faisait loin des regards indiscrets à l'abri des murs hauts et épais.

Le temple d'AUGUSTE et de LIVIE édifié au début de l'occupation romaine est avec la Maison Carrée de NIMES, le seul temple romain érigé en GAULE, qui soit entièrement conservé en raison de sa transformation en église chrétienne.

La visite continuait par le Musée Lapidaire à l'intérieur de l'ancienne église Saint-Pierre datant du 5e siècle. Là se trouve rassemblées de magnifiques collections : statues de marbre, sarcophages décorés, d'admirables mosaïques de différentes couleurs, des inscriptions gallo-romaines, des dogias ou cratères de grande contenance. Le périple continuait par le cloître Roman du XII e siècle où l'on peut contempler et déchiffrer une importante collection de pierres épigraphiques et un musée d'art Chrétien. Au passage l'on put admirer l'Hotel de BOISSAT et les maisons anciennes des rues marchande, des Orfèvres et des Clercs.

La dernière halte conduisait les participants à la Cathédrale Saint Maurice. L'imposant édifice impressionne par ses dimensions, il faut rappeler qu'il était

le plus important édifice religieux du Moyen-Age de LYON à la Mer et des ALPES aux CEVENNES.

REFLEXIONS APRES LA SORTIE DE JUILLET

Cette journée a enchanté les participants. Un seul regret, le nombre restreint de sociétaires y ayant pris part. A cela beaucoup de raisons, la première, beaucoup sont retenus le dimanche par des obligations familiales d'autres par les festivités locales nombreuses en juillet et en Aout, d'autres encore par les vacances. Ce nombre restreint a cependant un avantage celui de faciliter la visite. Au cours de celle-ci on a pu constater avec plaisir, que de très nombreuses questions ont été posées à nos hotesses Questions toujours pertinentes et quelquefois mêmes embarrassantes pour Mesdames, nos guides. Celles-ci faisant appel à leur savoir et leur grande érudition pour y répondre avec franchise et bonne humeur.

Au nom du groupe, nous adressons nos chaleureux remerciements à Monsieur TOURRENC Directeur des fouilles, qui avait délégué ses pouvoirs à nos charmantes hotesses, nous permettant ainsi une visite fructueuse qui fera date dans les annales de notre association.

" LE DIEU AU MAILLET " (2)

Comme nous l'avons signalé par ailleurs lors de la visite effectuée à l'intérieur du local proche des fouilles de SAINT ROMAIN, les participants ont pu voir une stèle représentant le "DIEU AU MAILLET" stèle retrouvée sur les lieux mêmes. Ce Dieu Gaulois dont on a retrouvé deux exemplaires seulement pour le département de l'Isère. La stèle de SAINT ROMAIN et la statuette en bronze découverte en juillet 1942 dans le lac de PALADRU.

La difficulté d'interprétation des Dieux GAULOIS dit le Docteur MORLET dans son ouvrage (VICHY GALLO-ROMAIN) tient aux fonctions multiples de ces divinités. C'est ainsi que les Dieux aux MAILLETS représentent, soit la divinité CELTIQUE des tonneliers et du vin, soit celle des orages et de la pluie. Mais bien qu'il y ait entre ces figurations une réelle ressemblance due au MAILLET et à l'OLLA (I) les deux séries diffèrent par des attributs propres à chacune d'elles

" En effet, sur les statues du Dieu des tonneliers, le Maillet n'a qu'un manche assez court, semblable à celui de l'outil et le personnage le porte sur l'épaule, comme un artisan. Par contre le Dieu celeste des orages bienfaisants Sucellus, est toujours accompagné d'un très grand manche, érigé à son côté. Mais il est une autre différence très importante : C'est la présence du tonneau ou de l'amphore vinaire; la tonnellerie gauloise était particulièrement prospère et les Celtes passaient pour être les inventeurs du tonneau. Il était donc naturel qu'ils aient attribué cette création à une divinité qui la leur aurait révélée "

Ainsi nous pouvons admettre que la stèle de Saint-Romain représente la divinité Celtique des tonneliers et du vin, tandis que la statuette du lac de PALADRU est celle des orages bienfaisants et de la pluie ?

(I) OLLA qui dans le cas de la stèle de ST ROMAIN est représentée par un petit tonnelet

(2) Une partie de ce texte est tiré d'"EVOICATIONS" N° Mars - Avril 1963.

LA MAISON FORTE DE MONTAGNIEU (I)

Les premiers Seigneurs de MONTAGNIEU apparaissent au début du 14^e siècle avec GRATON Seigneur de MONTAGNIEU en 1307, pour qui son fils Henri rendit hommage en 1347, puis son fils GUIGUES.

Ce fut sans doute la fille de ce dernier dont le prénom nous est inconnu qui épousa noble AMBLARD de MACHY, damoiseau, chatelain de SABLONNIERES 1363 et 1376 qui devint par son mariage seigneur de MONTAGNIEU pour lequel il rendit hommage le 14 Juillet 1363 et qui fut tué à AZINCOURT en 1415, il était le fils de noble ARTHAUD MACHY, chevalier de la paroisse de SOLEYMIEU et d'ALEX D'ARLOZ, leur fils noble ARTHAUD MACHY écuyer du DAUPHIN CHARLES regent du Royaume, nommé par lettres du 31 Aout 1419, Bailli de la judicature du VIENNOIS et de la terre de la TOUR, rendit foi et hommage au DAUPHIN, le 3 novembre 1415 pour la maison forte de MONTAGNIEU, dans la chapelle du dit lieu, le 24 Juillet 1430 faisant héritier en sa terre de MONTAGNIEU Pierre MACHY, son fils aîné, auquel en cas de mort sans hoirs males, il subsistue CATHERINE MACHY fille de Jean MACHY, son fils.

Celui-ci mort avant 1428, avait épousé Antoinette de MONTDRAGON (fille de noble LANCELOT Seigneur du MARTERAY et de GUIGONNE DE BRIORD) dont il eut CATHERINE MACHY devenue héritière de MONTAGNIEU par substitution (son Oncle Pierre MACHY n'ayant eu que des filles) Celle-ci porta donc cette maison forte à son mari, noble Louis d'ARCES Seigneur de REAUMONT (fils de Louis dit VACHON et de GUIGONNE de FAY) Lieutenant colonel au regiment de MONTFERRAT, qui testa le 24 Juillet 1506, nommant GUILLAUME MACHY, co-seigneur de MONTAGNIEU et Messire Claude MACHY protonotaire apostolique. Leur fils noble HUMBERT D'ARCES Seigneur de REAUMONT, DOMENE et MONTAGNIEU testa le 5 juillet 1556, ne laissant de Louise de la POYPE (fille de Claude Seigneur de SERRIERES et de Francoise de la BALME VERTRIEY) qu'une fille : CATHERINE D'ARCES, Dame de REAUMONT et de MONTAGNIEU mariée a Gabriel de la POYPE seigneur de SAINT JULLIN (Fils de Claude et de Benoite de la BALME) qui devint à son tour par ce mariage Seigneur de REAUMONT et de la maison forte de MONTAGNIEU.

Leur fils noble MELCHIOR de la POYPE, capitaine de chevaux-légers, baron de REAUMONT et de la CUEILLE, Seigneur de SAINT JULLIN, MONTAGNIEU et de CREMIEU, qu'il avait acquis comme engagiste en 1638, avait épousé en 1613, Anne de GRANET (fille de Pierre Président au Parlement de GRENOBLE et de MARAUDE VACHON, celle-ci co-fondatrice avec sa mère du monastère de la Visitation de CREMIEU, mit sa maison forte de MONTAGNIEU a la disposition des religieuses pendant l'épidémie de peste qui ravagea CREMIEU. Elles y résidèrent de Janvier 1631 à JUIN 1632, dans le plus complet dénuement. Leur fils aîné Pierre de la POYPE, Seigneur de SAINT JULLIN, REAUMONT CREMIEU MONTAGNIEU et HAUTEPIERRE, testa en faveur de son neveu Joseph ARTHUS. Fils de Louis Antoine de la POYPE de GRANET, président du Parlement de GRENOBLE en 1650 et de Marguerite PASCALE DE MALATRAIT (fille de Gaspard Seigneur de la MALATRAIT COLOMBIER et GRAMONT) Joseph ARTHUS de la POYPE SAINT JULLIN de GRAMONT Seigneur de REAUMONT, CREMIEU et MONTAGNIEU, président du parlement en 1682, laissa de Anne de GROLEE de VIRIVILLE : Louis Joseph de la POYPE ST JULLIN de GRAMONT, Conseiller puis chevalier d'honneur au parlement en 1739 qui mourut le 18.10.1747 laissant un fils unique ARTHUS Joseph, mort sans alliance ? en 1751. Sa veuve ? Claudine de THESUT avait vendu par acte du 21.4.1749 "le fief domaine et chateau de MONTAGNIEU pour le prix de 32 mille livres" à Francois DAVID Bourgeois de CHANIZILEY. Les 18 et 19 Octobre 1794, une bande de brigands envahit et pilla la maison du sieur DAVID, maire de SOLEYMIEU, et lui aurait brulé les pieds pour avoir son argent; ses descendants conserverent le chateau jusqu'au début du siècle ou il passa a la famille CAMEL.

(I) MONTAGNIEU Commune de SOLEYMIEU Canton de CREMIEU. La maison forte fut visitée par le groupe en 1974. En janvier 1975, celui-ci y tenait son assemblée générale annuelle. Le texte ci-dessus a été communiqué au secretaire par Monsieur DONCIEUX.

De la forteresse de MONTAGNIEU partaient deux souterrains (les anciens du pays sont formels) l'un qui rejoignait le chateau des DAUPHINS au VIEUX SABLONNIERES l'autre faisant communiquer la maison forte et le chateau de SERRIERES de TREPT résidence de la famille de la POYPE . Par temps de neige l'on peut en retrouver le tracé entre SABLONNIERES et MONTAGNIEU. Pres du chateau de SERRIERES une butte qui pourrait être faite de la terre degagée lors du creusement de la galerie. Ce souterrain aboutirait a l'interieur de la maison forte où dans un batiment proche. Il existe plusieurs personnes ayant connaissance du fait .

SABLONNIERES

Voici ce qu'en dit le baron RAVERT dans un texte datant de 1879. Après avoir traversé le petit ruisseau de SERRIERES, longé le chateau de la POYPE et la chapelle de (COUZANCE) l'on aboutit a la station de SABLONNIERES trois ou quatre maisons et le Cabaret de rigueur, non loin des pans noiratres d'un ancien chateau fort, dit chateau des DAUPHINS pour ainsi dire perdu au milieu des arbres et entouré de larges fossés, sur sa lisière des marais, constituant le hameau de SABLONNIERES.

Forteresse des rois burgondes, rendez vous de chasse des barons de la Tour c'était le chef lieu d'une seigneurie dépendant du domaine du Dauphin inféodée a la famille de la POYPE, et plus tard a celle des GROLEE. En 1291 le Dauphin HUMBERT Ier accorda aux habitants de SABLONNIERES des libertés et des franchises et la confirmation d'une foire importante, dont l'octroi paraissait fort ancien.

A ce sujet, voici ce qu'en dit un chroniqueur du temps (1879)
 " A la suite de nombreux motifs de discorde, entre CHARLES LE CHAUVÉ et les deux fils de LOTHAIRE son frère qui possédaient tous les deux le royaume de BOURGOGNE, une celebre assemblée eut lieu à SABLONNIERES dans l'ile de CREMIEU, au mois de novembre 862. CHARLES LE CHAUVÉ occupé à guerroyer contre les Normands, s'y fit représenter par son frère LOUIS Roi de GERMANIE et LOTHAIRE le JEUNE fils aîné de LOTHAIRE y agit tant en son nom qu'au nom de son frère CHARLES le JEUNE, qui était en ce moment malade d'épilepsie en sa résidence de MANTAILLE .
 " Ces deux princes étaient accompagnés de deux cents personnes de distinction tant eveques que grands seigneurs.

Après éclaircissements, les princes se retirèrent satisfaits et en se déclarant amitié reciproque. Depuis cette date, il ne s'est passé aucun fait saillant ayant pu y provoquer l'établissement d'une foire. Il est a presumer que la foire qui se tient chaque année au mois de novembre a bien été créée lors de la celebre assemblée de 862. Celle de 1879 (la foire) sera donc la mille dix-septieme.

De cette vallée où est implantée SABLONNIERES, dans les bas-fonds, l'on voit encore quelques larges plaques stagnantes cette vallée se présente sur un tel plan horizontal, qu'il n'est guere possible de distinguer la direction des eaux. Un seuil à peine sensible à l'oeil forme leur point de partage. Une partie des eaux s'écoule du coté de BOURGOIN dans la BOURBRE, l'autre partie du coté de MORESTEL à proximité de BRANGUES où elle se perd dans le Rhône

Non loin de SABLONNIERES dans une profonde depression au centre des marais où l'on ne voit que des joncs et des roseaux, existe le "puit des Cloches" ici encore une ville engloutie comme au lac de MORAS et comme a PALADRU

A certaines grandes fetes, on entend sortir des profondeurs du puits le son des cloches.

Un brave et vieux paysan, nous a affirmé que, dans les basses eaux, on aperçoit la pointe du clocher. Mais ce paysan, non plus que la légende locale, ne sauraient en dire davantage..... !

C O U R T E N A Y

COURTENAY, que l'on peut traduire par "Petit jardin" s'appelait à l'origine CORTENACCUM. Sa position géographique en faisait une localité très importante. Venant de la 8e voie Romaine (voie qui a donné son nom au village voisin d'OPTEVOZ) les troupes pouvaient par des voies secondaires rejoindre les grandes axes allant vers AOSTE BERGUSIUM et VIENNE.

COURTENAY qui est le point le plus élevé de la région était un oppidum gallo-romain. Un autel des sacrifices a été retrouvé à l'emplacement de l'église actuelle. Malheureusement cet autel a été brisé en de nombreux blocs qui sont entrés dans la construction de cette même église. Un sarcophage contenant des ossements de nouveau né a également été retrouvé sur la place du village.

Placé sous le patronage de ST MARTIN, l'ancienne église dont il ne reste que le clocher (qui lui aussi a été remanié) existait au 14^e siècle. Au siècle suivant on ne comptait pas moins de cinq chapelles funéraires à l'intérieur.

Voici la liste de ces chapelles : SAINT ANTOINE, fondée par ANTOINE de la BALME de MONTCHALIN, par testament du 7 décembre 1455

SAINTE MARIE et SAINT JEAN L'évangéliste
fondée par les d'AMEYZIN de CHANIZIEU avant 1613

SAINTE MARIE et SAINT JEAN L'évangéliste
fondée par les d'AMEYZIN de CHANIZIEU avant 1613

SAINTE MARIE et SAINT JEAN L'évangéliste
fondée par les d'AMEYZIN de CHANIZIEU avant 1613

SAINTE MARIE et SAINT JEAN L'évangéliste
fondée par les d'AMEYZIN de CHANIZIEU avant 1613

SAINTE MARIE et SAINT JEAN L'évangéliste
fondée par les d'AMEYZIN de CHANIZIEU avant 1613

SAINTE MARIE et SAINT JEAN L'évangéliste
fondée par les d'AMEYZIN de CHANIZIEU avant 1613

SAINTE MARIE et SAINT JEAN L'évangéliste
fondée par les d'AMEYZIN de CHANIZIEU avant 1613

SAINTE MARIE et SAINT JEAN L'évangéliste
fondée par les d'AMEYZIN de CHANIZIEU avant 1613

De cette famille EUVRARD, il reste une descendante HELENE de COURTENAY dont j'ai reçu la visite en 1973, et qui habite SEMUR en BRIONNAIS.

A signaler que, la famille EUVRARD par suite de la vétusté de la maison forte de COURTENAY s'en fut habité le château d'OPTEVOZ château qui fut brûlé et pillé par des voleurs en 1715.

L'on peut voir encore au cimetière d'OPTEVOZ, plusieurs tombeaux contenant les restes des membres de cette famille.

Au cours de l'année 1973, j'ai engagé avec Monsieur DONCIEUX dont l'érudition en matière d'héraldisme et de connaissance des familles nobles de notre région fait autorité, une controverse au sujet de la famille de COURTENAY. La voici : pouvait il y avoir un lien entre cette illustre famille, partie de Pierre de FRANCE fils du roi de FRANCE LOUIS VI qui épousa en 1150 Elisabeth de COURTENAY et qui devint par son mariage sire de COURTENAY et participa à la croisade en 1147 en accompagnant son frère LOUIS le JEUNE, roi de France et dont 3 des descendants furent empereurs de CONSTANTINOPLE et les familles originaires de notre village. Pendant des années j'ai cru que cela était possible, de nombreuses présomptions existaient. Mais les preuves fournies par Monsieur DONCIEUX, la généalogie complète de la famille d'EUVRARD de COURTENAY, tirée des pièces originales N° IO90 de la bibliothèque Nationale, ont fait que j'ai dû à mon grand regret abandonner mes recherches.

Le comte EDURE de LOMBARD de MONTCHALIN qui habite CHARTRES très intéressé par les recherches m'a fait parvenir une très longue lettre contenant nombre de renseignements complémentaires.

A signaler que les EUVRARD et les LA BALME (qui portaient le titre de comte de MONTCHALIN pour ces derniers) engagèrent un procès pour la possession des terres de COURTENAY et de MONTCHALIN, procès qui dura de 1718 à 1789. Parmi les familles ayant habité ou ayant des attaches à COURTENAY, nous citerons les de LUSTRINS qui pretaient hommage le 27.2.1333, pour leurs possessions de COURTENAY. La famille de la POYPE, HUMBERT, qui donne le dénombrement de la terre de COURTENAY le 11/8/1540. Henri Seigneur de SERRIERES qui vendit la juridiction de la terre de COURTENAY à CLAUDE de la BALME le 8/11/1673. Alexandre LORICHON chanoine de l'Abbaye d'AINAY possédait en 1725, le domaine de la TOUR de COURTENAY.

De COURTENAY on aperçoit l'étang de SALETTE de COURTENAY. Une magnifique borne armoirée portant le DAUPHIN et la croix à deux branches, se trouvait en bordure de cet étang. La légende voulait que, cette borne ait été plantée là, afin de commémorer le passage en notre commune du DAUPHIN futur roi LOUIS XI, se rendant à la chasse dans la forêt de CLELLES. La 2e version qui est certainement la bonne nous dit que, cette borne marquait la limite des étangs delphinaux et que l'étang comme la pêche appartenaient par donation du DAUPHIN HUMBERT II en 1348 à la chartreuse de femmes de SALETTE à la BALME Les GROTTES. Le S' qui se trouvait gravé sur la borne me paraît un témoignage irréfutable. Malheureusement cette borne a été brisée par des vandales, après qu'une étude en eu été faite par Monsieur DONCIEUX. Cette étude a paru dans "EVOICATIONS"

Pour terminer nous dirons que, pour situer l'importance de COURTENAY dans le passé, nous n'avons pas retrouvé moins de dix nécropoles très anciennes sur son territoire. Les fouilles effectuées en 1973 par M. COLARDELLE conservateur du musée Dauphinois et ses étudiants, ont permis de mettre au jour une dizaine de tombeaux avec squelettes très bien conservés, allant du 6e au 13e Siècle.
